- 60 - PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 11 juin 2013 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences : Madame Danie Deschênes, conseillère Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Madame Katherine-Erika Vincent, directrice générale Madame Jeanne Briand, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2013-06-162 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié :

Points ajoutés :

- 7.1 Convention de bail triennal avec la SODEC Maison du gardien autorisation de signature;
- **7.2** Demande d'approbation au PIIA no 2013-09 8, 81^e Avenue (lot 2 070 354):
- **7.3** Demande d'approbation au PIIA no 2013-10 2589, boul. Perrot (lot 2 068 163);
- **7.4** Autorisation de signature déclaration Loi sur la qualité de l'Environnement;
- 7.5 Dépassement des coûts rue Forest;
- **7.6** États comparatifs semestriels 2013 dépôt;
- 7.7 Contrat de service avec la SODEC parc de la Pointe-du-Moulin autorisation de signature;
- **7.8** Avis de motion Règlement no 494-1 modifiant les PIIA secteurs patrimoniaux.

ADOPTÉE

2013-06-163 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2013

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 mai 2013, au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 mai 2013, tel que présenté.

2013-06-164 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE MAI 2013 – APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de mai 2013, au montant de **125 652.36** \$.

ADOPTÉE

2013-06-165 <u>LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2013 –</u> APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de mai 2013, au montant de **1 622 871.77** \$.

ADOPTÉE

2013-06-166 RÈGLEMENT NUMÉRO 473-1 MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES NUMÉRO 473 (RMH 450)

Cet item est reporté à une séance subséquente.

2013-06-167 OCTROI DE CONTRAT - APPEL D'OFFRES GT-2013-03 -TRAVAUX DE PAVAGE

Cet item est reporté à une séance subséquente.

2013-06-168 DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR MODIFIER LA SÉQUENCE DES FEUX DE CIRCULATION À L'INTERSECTION DU BOUL. DON QUICHOTTE ET L'AVENUE FOREST – DÉSIGNATION DE MANDATAIRE

Considérant l'ouverture d'un nouveau tronçon routier soit l'avenue Forest lequel permet de relier les villes de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et Pincourt;

Considérant que dans le passé, l'avenue Forest ne desservait que le parc industriel:

Considérant que la signalisation n'est plus appropriée étant donné que :

- La Ville reçoit des plaintes des citoyens, car le temps accordé aux piétons pour traverser le boulevard Don-Quichotte est insuffisant;
- Il n'y a pas de marquage pour indiquer les couloirs de traverse pour les piétons et cyclistes;
- Bien qu'il y ait des boutons aux feux de circulation pour permettre le passage des piétons, la signalisation lumineuse semble incomplète, car il n'y a pas de période allouée uniquement aux piétons. Les véhicules sont libres de tourner pendant la période qui est déjà trop courte pour permettre aux piétons de traverser;

• La Ville a également reçu des plaintes des automobilistes circulant sur le boulevard Don-Quichotte en provenance de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et qui désire tourner sur l'avenue Forest. Le feu de circulation ne permet le passage que de 2 à 3 véhicules par séquence, ce qui pousse beaucoup d'entre eux à accélérer sur les feux jaunes et à brûler les feux rouges, ce qui représente un danger pour les piétons et les cyclistes.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot présente au Ministère des Transports du Québec une demande d'autorisation pour modifier la séquence des feux de circulation à l'intersection du boulevard Don-Quichotte et de l'avenue Forest.

Que madame Isabelle Roy, ing., directrice des services techniques, soit désignée mandataire de la Ville aux fins de la présente demande.

ADOPTÉE

2013-06-169 <u>AUTORISATION DE FERMETURE D'UN TRONÇON DU BOULEVARD</u> ST-JOSEPH NORD DANS LE CADRE DE NOTRE-DAME EN FÊTE 2013

Considérant que la Ville tiendra du 5 au 7 juillet 2013 l'événement Notre-Dame en fête;

Considérant que le service communautaire de la Ville, organisateur des courses de boîtes à savon, demande à la Ville de procéder à la fermeture d'un tronçon du boulevard St-Joseph Nord du vendredi 5 juillet 9 h au lundi 8 juillet midi afin de tenir l'évènement et démonter le site.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu que la Ville autorise, du vendredi 5 juillet 2013 à 9 h au lundi 8 juillet 2013 à midi: la fermeture du boulevard St-Joseph Nord entre la rue Hubert-Leduc et le boulevard Virginie-Roy; la déviation de la circulation du boulevard St-Joseph Nord vers la rue Hubert-Leduc/rue Françoise-Cuillerier pour arriver au boulevard Virginie-Roy (et vice-versa).

ADOPTÉE

2013-06-170 AUTORISATION DE DÉPENSES - MOBILIER HALTE ASSELIN

Considérant que dans le cadre directeur du réseau bleu, il était proposé sur le site de la halte municipale en bordure de la rue Asselin dans le secteur de la Pointe-du-Domaine, de développer un concept d'aménagement avec la plantation de fleurs, un renouvellement du mobilier de parc et un remplacement de la clôture.

Considérant qu'au programme triennal d'immobilisation une somme de 3 000 \$ a été allouée à cet effet.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'autoriser les dépenses pour un montant total de **3 025 \$** plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le surplus non affecté et imputée au poste budgétaire 1-22-725-00-715.

2013-06-171 <u>AUTORISATION DE DÉPENSES – MISE À JOUR DES STRUCTURES DE JEU AU PARC DES TOURTERELLES</u>

Considérant qu'au programme triennal d'immobilisation une somme de 24 000 \$ a été allouée pour la mise à jour de structures de jeux;

Considérant que dans le parc des Tourterelles, il reste une balançoire et un jeu grimpeur pour 5-12 qui sont désuets et non-sécuritaires;

Considérant que la Ville a demandé à trois sociétés de soumissionner pour le projet du parc Des Tourterelles comprenant la désinstallation, l'installation et l'acquisition des 2 structures de jeux, de la fibre de cèdres et des bandes;

Considérant que dans une optique réaliste, il y aurait lieu de prévoir un budget supplémentaire de 10 % pour les imprévus.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'octroyer le contrat pour le Projet parc des Tourterelles à **Multi-Jeux Marlin** et d'autoriser une dépense maximale de **17 977.30 \$** plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le surplus non affecté et imputée au poste budgétaire 1-22-725-00-715.

ADOPTÉE

2013-06-172 SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 2013-01 AVEC LE SYNDICAT (CSN)

Considérant qu'un employé a demandé de prendre 5 jours de vacances sans solde entre sa date d'embauche et le 31 décembre de la première année de service;

Considérant que cette demande a fait l'objet de discussions avec le syndicat;

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Goulx et résolu d'autoriser un employé, présent et à venir, de prendre 5 jours de vacances sans solde entre sa date d'embauche et le 31 décembre de la première année de service;

D'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente no 2013-01.

ADOPTÉE

2013-06-173 DÉLÉGATION DE POUVOIR – TECHNICIEN EN URBANISME

Considérant que William Charbonneau a été employé au poste de technicien en urbanisme depuis le 27 mai 2013

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'autoriser **William Charbonneau** à voir à l'application de l'article 2.1 du Règlement numéro 440 sur les permis et certificats de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, notamment en lui conférant le pouvoir d'émettre des permis, des certificats et des constats d'infraction.

2013-06-174 <u>DEMANDE D'APPUI POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX EN BORDURE DES ROUTES SUR LE TERRITOIRE DE VAUDREUIL-</u>SOULANGES

Cet item est retiré de l'ordre du jour.

2013-06-175 ACQUISITION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE – AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE MULTIFONCTIONNELLE – LES CONSTRUCTIONS CLAUDE LEVESQUE INC.

Considérant que Les Constructions Claude Levesque inc. est consentente que la Ville procède à l'aménagement d'une piste multifonctionnelle sur une partie de son terrain longeant le boul. St-Joseph;

Considérant que la Ville désire signer l'acte de servitude de passage afin de légaliser la situation.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu de mandater l'étude de Me Chantal Lamarre, notaire afin de procéder à la préparation de l'acte de servitudes d'aménagement d'une piste multifonctionnelle sur une partie du lot 4 232 244 du Cadastre du Québec avec Les Constructions Claude Levesque inc., le tout conformément à la description technique préparée par Benoit Rolland, arpenteur-géomètre, le 5 décembre 2011 sous le numéro 10 925 de ses minutes et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la piste multifonctionnelle.

Que les frais inhérents aux actes de servitudes soient à la charge de la Ville.

Que cette dépense soit puisée à même le Règlement d'emprunt et imputée au poste budgétaire 1-22-725-00-713.

ADOPTÉE

2013-06-176 CONVENTION DE BAIL TRIENNAL AVEC LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (SODEC) – MAISON DU GARDIEN – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot loue de la SODEC la maison du gardien située au 2500, boul. Don Quichotte;

Considérant que la Maison du gardien est utilisée par des organismes communautaires qui peuvent y tenir des réunions, accueillir leurs membres, s'en servir à des fins administratives et qui sert également d'entreposage d'équipements nautiques.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, une convention de bail avec la Société de Développement des Entreprises Culturelles (SODEC) relativement à la Maison du gardien et ce, pour une période de 3 ans soit du 1 er mai 2013 au 30 avril 2016.

2013-06-177 <u>DEMANDE D'APPROBATION AU PIIA NUMÉRO 2013-09 – 8, 81^E AVENUE (LOT 2 070 354)</u>

Considérant que le propriétaire du 8, 81^e Avenue désire construire un garage isolé en cour arrière de sa propriété et dont le revêtement extérieur sera du *Canexel* identique à celui de la maison;

Considérant que ce projet est assujetti au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 494;

Considérant que la demande a été bien étudiée par les membres du comité;

Considérant que les travaux projetés répondent aux objectifs applicables à ce secteur.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'accepter la demande conditionnellement à ce qu'un arbre, d'une essence noble, soir replanté dans le cas où l'abattage d'un arbre serait nécessaire pour l'aménagement de l'allée de circulation menant au garage.

ADOPTÉE

2013-06-178 <u>DEMANDE D'APPROBATION AU PIIA NUMÉRO 2013-10 – 2589, BOUL. PERROT (LOT 2 068 163)</u>

Considérant que les propriétaires du 2589, boul. Perrot désirent remplacer le bardeau d'asphalte du toit du bâtiment principal pour de la tôle en acier;

Considérant que ce projet est assujetti au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 494;

Considérant que la demande a été bien étudiée par les membres du comité;

Considérant que les travaux projetés répondent aux objectifs applicables à ce secteur.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'accepter la demande telle que présentée.

ADOPTÉE

2013-06-179 <u>AUTORISATION DE SIGNATURE – DÉCLARATION LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT</u>

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser la greffière, Jeanne Briand, à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* y compris l'attestation d'exactitude.

2013-06-180 DÉPASSEMENT DES COÛTS - RUE FOREST

Considérant que le coût de la construction de la rue Forest dépasse de 280 800 \$ la valeur du contrat adjugé.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'autoriser le dépassement des coûts d'une valeur excédentaire 280 800 \$ plus taxes relativement au contrat et amendement adjugé à Les entreprises C. Sauvé inc. pour la construction de la rue Forest.

ADOPTÉE

2013-06-181 <u>ÉTATS COMPARATIFS SEMESTRIELS 2013 – DÉPÔT</u>

La trésorière dépose conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, les états comparatifs du premier semestre de l'année financière 2013.

MONSIEUR LE CONSEILLER NORMAND PIGEON SE RETIRE DE LA SALLE DU CONSEIL.

2013-06-182 CONTRAT DE SERVICE AVEC LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (SODEC) – PARC DE LA POINTE-DU-MOULIN – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot fournit des services de supervision de l'entretien et d'agent d'information pour la SODEC relativement au parc de la Pointe-du-Moulin.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, un contrat de service avec la Société de Développement des Entreprises Culturelles (SODEC) relativement au parc de la Pointe-du-Moulin et ce, pour une période de trois ans soit du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2016.

ADOPTÉE

MONSIEUR LE CONSEILLER NORMAND PIGEON EST DE RETOUR À LA SALLE DU CONSEIL.

2013-06-183 <u>AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 494-1 MODIFIANT LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – SECTEURS PATRIMONIAUX</u>

Monsieur le conseiller Jean Fournel, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption le règlement no 494-1 modifiant les plans d'implantation et d'intégration architecturale – Secteurs patrimoniaux afin d'agrandir la zone 3, secteur de l'Anse au Sable jusqu'à la limite de la Ville de Pincourt.

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

- Rapport du mois de mai 2013 de la Gestion du territoire;
- Procès-verbal du 4 juin 2013 du Comité consultatif d'urbanisme.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2013-06-184 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de lever la séance à 20h35.